

Réf: Dossier N° 011617

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT OUEDRAOGO » en abrégé « STO SARL »

Siège social Abidjan, Abidjan, ANYAMA,lot 3087,ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/05/2021, et enregistrés au CEPICI le 22/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT OUEDRAOGO » en abrégé « STO SARL »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abidjan, ANYAMA,lot 3087,ilot 272

Dirigeant(s) : M OUEDRAOGO ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02905 du 05/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20145/GTCA/RC/2021 du 05/08/2021

